



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Projet de loi climat et résilience

Question au Gouvernement n° 3874

Texte de la question

PROJET DE LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

M. le président. La parole est à M. Loïc Prud'homme.

M. Loïc Prud'homme. Madame la ministre de la transition, le nom de votre ministère annonce théoriquement une transition, mais je me pose la question : une transition vers quoi ?

M. Maxime Minot. Vers le gouffre !

M. Loïc Prud'homme. Factuellement, tout le monde en est d'accord, ce n'est pas vers la transition écologique. En effet, votre loi climat et résilience affiche des objectifs bien modestes.

Vous y défendez encore une économie dirigée par la main invisible du marché, qui nous vend une surconsommation mortifère pour nos ressources et pour le climat. Je prétends au contraire qu'il faut entrer dans l'ère de la sobriété. Vous continuez dans l'économie de la futilité, quand il faudrait penser l'écologie de l'utilité. Vous pensez encore qu'il suffit de repeindre en vert les solutions du capitalisme mondialisé, qui nous ont conduits dans cette impasse climatique et écologique, pour que nous nous en sortions. Le bon sens et l'histoire affirment au contraire que les mêmes solutions produiront les mêmes désastres.

Il est temps de changer de logiciel. Il faut en finir avec les engagements volontaires de multinationales cupides – parce qu'ils sont inopérants – pour passer enfin à la règle verte, qui permettra de relocaliser notre production alimentaire et nos industries, tout en répondant à l'impératif climatique qui s'impose à nous.

Votre loi climat ne répond pas à la trajectoire indispensable pour limiter le réchauffement climatique à deux degrés. Des marches pour le climat auront lieu dimanche pour vous le rappeler et vous demander une vraie loi climat. Il y a quelques semaines, le Président Macron s'est félicité d'atteindre son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, qu'il avait lui-même révisé à la baisse, abaissant le taux de 2,3 % à 1,5 %, pour y parvenir.

Madame la ministre, allez-vous enfin prendre en compte cette réalité ou allez-vous, comme votre président, récrire les conclusions du GIEC, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ? Allez-vous gommer la limite des deux degrés de réchauffement et fixer celle de quatre ou cinq degrés vers laquelle votre politique nous conduit fatalement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI. – M. Pierre Dharréville applaudit également.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée auprès du ministre de la transition écologique, chargée du logement.

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du logement. Depuis 2017, cette majorité a, plus que d'autres, engagé les transformations écologiques indispensables à la transition écologique à laquelle nous devons faire face. Cette semaine, nous annoncerons la fermeture des centrales à charbon,...

M. Raphaël Schellenberger. L'annonce, ce n'est pas la fermeture !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguéeà laquelle le Président de la République s'était engagé il y a trois ans.

M. Raphaël Schellenberger. Et la fermeture de Fessenheim ?

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée . La centrale du Havre ferme cette semaine. Les transformations sont amorcées dans les centrales de Saint-Avold et de Gardanne. C'est un engagement que nous avons pris ; nous l'avons tenu.

M. Loïc Prud'homme. Vous ne parlez pas du projet de loi !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée . L'an dernier, nous avons atteint pour la première fois des objectifs inespérés en matière d'énergies renouvelables, qu'il s'agisse du solaire ou de l'éolien. Nous avons aussi arrêté le projet Montagne d'or. Nous avons arrêté EuropaCity. Autant d'engagements que nous avons pris et que nous avons tenus.

M. Éric Coquerel. À EuropaCity, il reste la gare !

M. Fabien Di Filippo. Vous avez fait capoter plus de projets que vous n'en avez fait aboutir !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée . Dans le plan de relance, 30 milliards d'euros sont consacrés à la transition écologique. Nous modernisons et relançons le pays, et ce soutien se fait avec une vraie transformation.

M. Loïc Prud'homme. Non, ce n'est pas vrai !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée . C'est vrai pour l'hydrogène, pour la rénovation énergétique des bâtiments et pour les ménages. MaPrimeRénov' explose ses objectifs : 130 000 dossiers ont été déposés en deux mois et demi. Nous dépasserons donc les 400 000 à 500 000 dossiers prévus. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Pierre Cordier. Il faudra payer !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée . Oui, la loi climat et résilience va nous permettre de poursuivre cette trajectoire. Avec ce texte, qui a été évalué par un cabinet indépendant, nous parviendrons à réaliser la stratégie nationale bas carbone. Qui d'autre que nous l'a fait ? Avec l'instauration du délit d'écocide,...

M. Raphaël Schellenberger. C'est invraisemblable, mais c'est vrai !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguéele malus lié au poids des véhicules, l'interdiction de louer 1,8 million de logements locatifs qui étaient des passoires thermiques, l'obligation de diviser par deux l'artificialisation des sols, la création d'un score carbone, la généralisation de l'éducation à l'environnement et la réduction des vols domestiques pour favoriser le train, la transition écologique a commencé.

M. Loïc Prud'homme. Le Haut Conseil pour le climat dit le contraire !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée . Elle se déroule dans notre pays. Nous atteindrons nos

objectifs. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Loïc Prud'homme. Non !

M. Pierre Cordier. Hulot, reviens !

Données clés

Auteur : [M. Loïc Prud'homme](#)

Circonscription : Gironde (3^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3874

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 mars 2021](#)